

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 60 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 6 décembre 2022

Vote(s) pour : 79
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 12 décembre 2022,
Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de
Montigny-lès-Metz.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-12-12-CM-33.4 :

**Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du
Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2021.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les
représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès,
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la
SPL M3Congrès pour l'exercice 2021 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Metz, le 13 décembre 2022

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT



Rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de
Metz au sein de la Société Publique Locale
METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2021

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'EUROMETROPOLE DE METZ AU SEIN DE LA SPL METZ
METROPOLE MOSELLE CONGRES 2021

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL au 31/12/2021.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2021.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2021.....	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2021.....	page 7
Perspectives 2022.....	page 10

FICHE SIGNALÉTIQUE				
ETAT CIVIL				
SOCIÉTÉ PUBLIC LOCALE METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES				
Siège social :	48 place Mazelle, Metz			
N°RCS :	Metz 798 841870			
Date de création :	04-déc-13			
Objet social :	Acteur opérationnel dédié à la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du futur Centre des Congrès			
Forme juridique :	Société Publique Locale			
Patrimoine :	La SPL est propriétaire du bâtiment du Centre des Congrès Robert Schuman			
Président :	Cédric GOUTH			
Directeur Général :	Céline TERRAGNI			
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST			
Nombre de salariés fin 2021 :	1 personne est mise à disposition par la SEBL Grand Est			
ACTIONNARIAT				
Capital social de 6 199 000€				
	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
	Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%
	Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%
	Conseil Départemental de la Moselle	7 770	7 770 €	0,10%
		6 199 000	6 199 000 €	100%
Nombre total d'administrateurs :	9			
*Dont représentants de la VDM :	4 (Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Corinne FRIOT, Anne STEMART, Eric LUCAS),			
*Dont représentants de EMM :	3 (Cédric GOUTH, Jean-Luc BOHL, Walter KURTZMANN)			
*Dont représentants du Département	2 (Patrick WEITEN, Julien FREYBURGER)			
JURIDIQUE				
Conventions conclues avec MM :	<p>.Convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès entre la Ville de Metz, Metz Métropole et la SPL Metz Métropole Moselle Congrès (Bureau du 01/12/2014) ;</p> <p>.Avenant n°1 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 26/11/2015) ;</p> <p>.Avenant n°2 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 16/04/2018).</p>			
FINANCIER				
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2021 :	-173 135 €			
Garantie d'emprunts :				
*EuroMétropole de Metz	<p>Garantie solidaire de 20% au contrat de prêt de 12,5M€ souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour le financement de la conception et réalisation du Centre des Congrès de Metz (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Prêt de 4,95M€ du Crédit Coopératif. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Prêt de 4,95M€ de la Caisse des dépôts. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Aucune garantie d'emprunt n'a été accordée en 2021.</p>			
Financement annuel apporté :				
*EuroMétropole de Metz	<p>.Financement de l'entretien maintenance du Centre des Congrès (avenant 2 à la convention tripartite entre M3C, Ville de Metz et Metz Métropole, le 14/05/2018) : 55 890€ HT versés en 2021</p> <p>.Aucunes subventions de fonctionnement et d'investissement n'ont été accordées en 2021.</p>			

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2021 (en €) :

M3C - Comptes annuels au 31/12/2021 en €

Compte de résultat : M3C							
CHARGES	2021	2020	2019	PRODUITS	2021	2020	2019
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	633 842 €	876 901 €	919 199 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	184 400 €	356 152 €	490 300 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	82 353 €	53 942 €	53 899 €	75 - Autres produits	1 652 €	9 261 €	65 793 €
64 - Personnel	3 150 €	0 €	0 €	76 - Produits financiers	0 €	274 €	5 321 €
64 - Autres comptes	1 185 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	1 271 557 €	1 243 671 €	1 247 745 €
65 - Autres charges courantes	47 295 €	44 678 €	57 320 €	78 - Reprise amortissements & provisions	0 €	2 738 €	48 531 €
66 - Charges financières	163 413 €	247 608 €	407 476 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	1 €	329 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	1 598 383 €	1 587 683 €	1 559 724 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
Total charges	2 080 179 €	2 290 064 €	2 569 048 €	Total produits	1 907 051 €	2 132 845 €	2 286 589 €
Résultat net de l'exercice	-173 135 €	-157 219 €	-282 458 €				

Bilan : M3C							
ACTIF	2021	2020	2019	PASSIF	2021	2020	2019
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	6 199 000 €	6 199 000 €	6 199 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	47 057 370 €	48 506 481 €	49 188 907 €	Réserves	0 €	0 €	0 €
Autres immo. Corporelles (23)	971 310 €	1 120 583 €	1 269 855 €	Report à nouveau	-664 056 €	-506 837 €	-224 379 €
Immo. Corporelles en cours	222 835 €	215 335 €	207 835 €	Résultat net de l'exercice	-173 135 €	-157 219 €	-282 458 €
Immo. Financières (27)	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	36 430 074 €	37 673 742 €	38 917 409 €
Avances et acomptes	81 398 €	57 120 €	33 929 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	48 332 913 €	49 899 519 €	50 700 526 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	41 791 883 €	43 208 686 €	44 609 572 €
Avances versées	0 €	0 €	0 €	Dettes financières à plus d'un an	8 336 176 €	8 706 374 €	9 074 205 €
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	TOTAL CAPITALS PERMANENTS	50 128 059 €	51 915 060 €	53 683 777 €
Créances d'exploitation (410,411)	74 810 €	496 239 €	743 034 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Autres créances	37 444 €	112 822 €	6 241 815 €	Dettes fournisseurs	92 452 €	98 932 €	193 633 €
Charg. const. Avance (486)	35 218 €	41 088 €	74 866 €	Dettes fiscales et sociales	18 848 €	154 357 €	129 610 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Dettes financières à moins d'un an	411 936 €	2 475 690 €	5 596 864 €
Avances reçues				Produits constatés d'avance	0 €	139 163 €	138 719 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	147 472 €	649 949 €	7 059 715 €	Dettes sur Immos et Autres dettes	193 005 €	377 894 €	358 080 €
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	716 241 €	3 246 026 €	6 416 906 €
Dispo. caisse, banque (51,53)	2 363 916 €	4 611 618 €	2 340 442 €	Crédits trésorerie	0 €	0 €	0 €
TOTAL TRESORERIE	2 363 916 €	4 611 618 €	2 340 442 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	50 844 301 €	55 161 086 €	60 100 683 €	TOTAL GENERAL PASSIF	50 844 300 €	55 161 086 €	60 100 683 €

Source : Comptes annuels 2021

Données financières synthétiques comparatives :

	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	633 842 €	876 901 €	919 199 €
Résultat net de l'exercice	-173 135 €	-157 219 €	-282 458 €
Total du bilan	50 844 300 €	55 161 086 €	60 100 682 €
Actif immobilisé	48 332 913 €	49 899 519 €	50 700 526 €
Capitaux propres	41 791 883 €	43 208 686 €	44 609 572 €
Dettes à plus d'un an	8 336 176 €	8 706 374 €	9 074 205 €
Dettes à moins d'un an	716 241 €	3 246 026 €	6 416 906 €

Source : Comptes annuels 2021

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

L'année 2021 a été la troisième année d'exploitation complète du Centre de Congrès Robert Schuman et le début de la 4^{ème}, suite à sa réception le 02 juillet 2018.

Le bâtiment est aujourd'hui en exploitation sur la totalité des espaces : Centre de Congrès depuis septembre 2018, bureau de Poste et agence de la Banque Postale depuis mai 2019.

A noter que les subventions ont été versées dans leur intégralité et qu'aucune n'a été enregistrée en 2021.

Contrat EIFFAGE :

Le protocole transactionnel qui a été signé est toujours en cours : la levée des réserves et des GPA n'est pas finalisée ; le séquestre de 50 k€ est toujours retenu.

En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois :

- Le 1 juin 2021 pour :
 - approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2020 ;
 - dissocier des fonctions de Président et de Directeur Général et nommer le Directeur général
 - préparer l'Assemblée Générale Ordinaire
 - approuver les comptes GIE « METROPOLIA »
 - approuver la convention de mise à disposition de personnel SEBL

- Le 15 décembre 2021 pour :
 - Installer de nouveaux représentants permanents du Conseil départemental de la Moselle au conseil d'administration ;
 - approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 1 juin 2021 ;
 - approuver le budget prévisionnel 2021-2022;
 - approuver le rapport de gestion 2021
 - adopter le règlement intérieur pour l'utilisation de moyens de visioconférence

Le conseil d'administration se compose, au 31 décembre 2021, des représentants suivants :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
Ville de METZ :	- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN - Madame Corinne FRIOT - Madame Anne STEMART - Monsieur Eric LUCAS
METZ METROPOLE :	- Monsieur Jean-Luc BOHL - Monsieur Cédric GOUTH - Monsieur Walter KURTZMANN
Conseil Général de Moselle :	- Monsieur Patrick WEITEN - Monsieur Julien FREYBURGER

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Cf. page 4 du présent rapport.

L'année 2021 a été marquée par plusieurs variations.

➤ Bilan :

- Les immobilisations corporelles sont affichées à 48 333K€ contre 49 899K€ en 2020.
- Les créances diminuent de 609K€ à 112K€ en 2021. La diminution des créances s'explique principalement par la baisse des créances clients lié au changement de méthode de refacturation des charges de GL Events. Maintenant GL Events refacture directement aux locataires alors qu'avant M3C était l'intermédiaire.
De plus, il a été constaté une baisse des produits à recevoir de 70 K€ suite au paiement de EMM (charges de GL Events).
- Les disponibilités diminuent de 4 612K€ à 2 364K€ en 2021. En lien avec la variation du BFR ainsi que le remboursement de l'emprunt de 2 M€.
- Les emprunts et dettes financières étaient de 2 023K€ en 2020 et s'élèvent en 2021 à 23K€ suite à l'encaissement des subventions d'investissement qui ont permis de rembourser la ligne de trésorerie le 4 janvier 2021 (cf. p8).
- Les Autres dettes étaient de 378K€ et sont affichées à 193K€ en 2021. Cette variation correspond au changement de méthode de refacturation des charges de GL Events. Maintenant GL Events refacture directement aux locataires alors qu'avant M3C était l'intermédiaire.
-

➤ Compte de Résultat :

- Le résultat d'exploitation en 2021 est déficitaire de -1 281K€ contre -1 154K€ en 2020.
 - Les produits d'exploitation sont en baisse passant de 889K€ à 635K€, suite à une baisse du Chiffre d'Affaires qui était de 877K€ en 2020 et s'élève à 634K€ en 2021. En effet, il se compose de :
 - ✓ Mise à disposition de l'EMM : 458 333€
 - ✓ Refacturation maintenance niveau 4 : 117 755€
 - ✓ Location et charges Passerelle Droits hommes : 54 065€
 - ✓ Location et charges Passage Jurgen Kroger : 54 659€
 - ✓ Refacturation TEOMM EMM : 7 170€
 - ✓ Refacturation TF Laposte : 15 990
 - ✓ Décomptes de charges 2022 : -42 382€
 - ✓ Avoir taxes foncière 2019/2020 : -31 749€
 - Les charges d'exploitation ont légèrement baissé mais restent stables par rapport à 2020 et restent largement supérieures aux produits d'exploitation.

- Le résultat financier est déficitaire de -163K€ contre -247K€ en 2020. Des intérêts et charges assimilés ont été enregistrés en charges pour 163K€. Cette baisse s'explique par le remboursement de la ligne de trésorerie de 2M€ le 04/01/2021.
- Le résultat exceptionnel reste stable. Il s'élève à 1 271K€ contre 1 243K€ en 2020. En effet, la subvention d'investissement fait l'objet d'une intégration au résultat comptable au même titre que l'amortissement des immobilisations.
- Le résultat net 2021 est de -173 135€ en 2021 contre -157 219€ en 2020. En effet, les produits et les charges ont diminué en 2021 mais les charges restent supérieures aux produits. Il est à noter que le haut niveau de charges s'explique principalement par l'amortissement des immobilisations (1.598 K€), les charges financières (163 K€) ainsi que la taxe foncière (80 K€).

B) Informations financières complémentaires diverses

Au 31 décembre 2021, le budget global d'investissement de 56,9M€ est consommé à hauteur de 97 % (55,7M€).

– Effectifs

Au 31/12/2021, aucun effectif dans la société mais une mise à disposition par la SEBL GRAND EST.

– Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

– Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2021, le montant des dettes fournisseurs s'élèvent à 92 452€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2021	92 452 euros			92 452 euros
Exercice clos le 31.12.2020	98 261 euros		670 euros	98 931 euros
Exercice clos le 31.12.2019	106 001 euros		755 euros	106 756 euros

Source : Rapport de gestion 2021

– Ressources propres et emprunts

Subventions

Pour rappel :

La SPL ne perçoit plus de subventions de fonctionnement en phase d'exploitation car son fonctionnement est financé par ses ressources propres (mise à disposition du Centre de Congrès à Metz Métropole et location des deux cellules commerciales à La Poste).

Elle ne perçoit plus également de subvention d'investissement, le financement du centre des congrès étant achevé.

Contributions

Pour rappel :

M3Congrès a bénéficié d'une subvention FNADT au titre du CPER 2015-2020 d'un montant total de 1.3 M€ correspondant à la phase « construction » du Centre de Congrès. M3Congrès a perçu le 24 octobre 2016 le 1^{er} versement de cette subvention à hauteur de 306 930 €, un second versement de 217 750 € le 7 avril 2017, un troisième versement de 436 150 € le 1^{er} novembre 2017 et un quatrième versement de 79 170 € le 28 mars 2018. Le solde, soit 260 000€ a été versé en octobre 2019.

M3Congrès et le Conseil Départemental de Moselle ont contractualisé le versement des 10 millions d'euros via une convention relevant du dispositif AMITER 2015-2020. La convention a été signée le 21 décembre 2017. M3Congrès a reçu le premier versement annuel de 2,5 millions le 29 décembre 2017 et le deuxième versement du même montant le 19 décembre 2018. Un troisième versement a été fait le 19 décembre 2019 pour 2,5 millions d'euros et le solde du même montant a été versé le 28 décembre 2020.

Emprunt

Pour rappel :

En vue de financer le contrat CREM du Centre de Congrès, M3Congrès a emprunté 9 900 000€ auprès de deux organismes bancaires, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), par contrat du 24 mars 2016, et le Crédit coopératif, par contrat du 1er février 2016.

Le prêt-relais contracté auprès de la Caisse d'Epargne a été signé le 29 février 2016.

Le prêt du Crédit coopératif de 4 950 000 € a été mobilisé dans sa totalité en 2016, soit 2 475 000 € versés le 2 février 2016 et 2 475 000 € le 12 juillet 2016.

Le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation de 4 950 000 € a été également mobilisé dans sa totalité, au moyen de trois versements de 1 173 000 € le 31 août 2016, de 2 709 000 € le 23 janvier 2017 et 1 068 000 € effectué le 27 février 2017.

La mise en œuvre d'une ligne de trésorerie par M3Congrès auprès de la Caisse d'Epargne a été activée au cours de l'année 2018 pour 12.5M€.

En 2019 M3C a procédé à des remboursements partiels dont 2 000 000€ le 21 juin 2019, 3 000 000€ le 18 septembre 2019, 2 500 000€ le 20 décembre 2019 et 3 000 000€ le 20 juillet 2020.

Le solde de 2 000 000€ a été remboursé le 4 janvier 2021.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2021.

– Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :
Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2021.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

Concernant les filiales et participation :
En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, la société n'a acquis ou n'a souscrit, au cours de cet exercice, aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :
Aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en 2021.

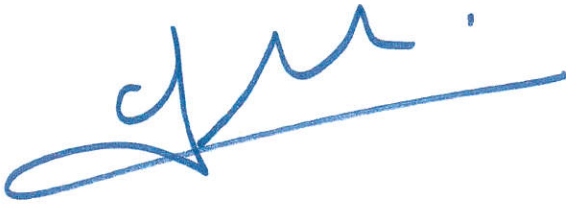
III – Perspectives 2022

Exploitation du Centre de Congrès :


Le bâtiment est dans une année courante d'exploitation-maintenance : mise à disposition du centre à l'Eurométropole de Metz et location des deux cellules commerciales à LA POSTE.

D'un point de vue financier les encaissements de la SPL en 2021 seront marqués par les échéances suivantes :


- o Facturation des loyers de mise à disposition de Centre de congrès à l'EUROMETROPOLE DE METZ
- o Facturation des loyers des 2 cellules commerciales à LOCAPOSTE
- o Refacturation de l'entretien Maintenance à l'EUROMETROPOLE DE METZ et la VILLE DE METZ.



Monsieur Cédric GOUTH
Mandataire Eurométropole de Metz



Monsieur Jean Luc BOHL
Mandataire Eurométropole de Metz



Monsieur Walter KURTZMANN
Mandataire Eurométropole de Metz

Résumé de l'acte

057-200039865-20221212-2022-12-DC33-4-DE

Numéro de l'acte : 2022-12-DC33-4

Date de décision : lundi 12 décembre 2022

Nature de l'acte : DE

Objet : Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2021

Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées

Rédacteur : Catherine DELLES

AR reçu le : 14/12/2022

Numéro AR : 057-200039865-20221212-2022-12-DC33-4-DE

Document principal : 99_DE-33-4.pdf

Historique :

13/12/22 16:35	En cours de création	
13/12/22 16:36	En préparation	Catherine DELLES
14/12/22 13:50	Reçu	Catherine DELLES
14/12/22 13:50	En cours de transmission	
14/12/22 13:52	Transmis en Préfecture	
14/12/22 13:55	Accusé de réception reçu	